

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022/2023
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BARBY
du 22 juin 2023**

Suite à la convocation du 07 juin 2023 et suivant l'ordre du jour ci-dessous, l'accueil et l'émargement se déroulent de 19h à 19h30. L'Assemblée Générale Ordinaire de la GV de Barby est ouverte à 19h30 en présence :

Du représentant de la Mairie de Barby : Michel ROUX Adjoint délégué à la communication.

La présidence de séance est assurée par Fabienne MARANDON, Co-Présidente de la GV Barby. Les statuts et le règlement intérieur servent de référence à cette A.G.O.

Quorum requis :

Selon l'article 12 des statuts, l'assemblée générale ordinaire ne peut valablement délibérer que si le quart de ses membres est présent ou représenté.

45 pouvoirs ont été réceptionnés.

132 membres sont ainsi présents ou représentés pour 236 adhérents. Le quorum de 59 étant atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

MODALITES DES VOTES

Les délibérations seront prises à main levée pour les points de l'ordre du jour soumis au vote.

Résolutions	Pour	Contre	Abstention
1 - Approbation PV de l'AG du 23 juin 2022 de la précédente saison	132		
2.1 - Approbation du compte de résultat définitif de l'année 2021/2022 arrêté au 31/08/2022	132		
2.2 - Affectation de la provision de 7 000,- € (provision pour risques et charges bilan 2020/2021) en fond de réserve associatif			
3 - Rapport moral de l'année écoulée 2022/2023	132		
4 - Rapport d'activité 2022/2023	132		
5 - Compte de résultat provisoire de l'année 2022/2023 : comptes arrêtés au 22/06/2023	132		
6 - Budget prévisionnel année 2023/2024, Adhésion 2023/2024 (tarifs, cours)	132		
7 - Règlement intérieur, certificat médical et licences	132		
8 - Suite à démission de plusieurs membres du bureau directeur, appel à candidatures – Élection du bureau au sein du comité Directeur	132		

2.1 APPROBATION DU COMPTE D RESULTAT DEFINITIF DE L'ANNEE 2021/2022 ARRETE AU 31/08/2022
(voir Annexe 01 jointe au PV)

2.2 APPROBATION DE LA PROVISION DE 7 000.-€ (provision pour risques et charges bilan 2020/2021) en Fond de réserve associatif

Une provision pour risques et charges avait été constituée à l'exercice 2020/2021 pour la somme de 7000 €. Cette provision pour risques et charges constituée pendant l'année COVID, n'ayant plus lieu d'exister en 2022, il est proposé à l'AG d'affecter cette somme en « réserves sans droit de reprise » pour consolider les fonds associatifs (consultation Bruno du CODEP). Cette somme n'est pas un déplacement de fonds, elle correspond à un jeu d'écriture comptable.

3 Rapport moral des présidentes

Fabienne MARANDON, Co-Présidente ouvre l'assemblée Générale à 19h30. Elle adresse ses remerciements aux adhérents présents à l'AG.

Alexandra VALETON, Co-présidente présente l'équipe du bureau et le rapport moral : la co-présidente a apprécié cette année de fonctionnement normal. Elle remercie tous les membres du bureau pour leur implication et l'aide apportée pour bien s'intégrer. Elle présente les membres du bureau et leurs fonctions au sein de l'association. Elle remercie :

- la Mairie de Barby (représentée par Michel Roux, Adjoint) qui met à disposition gracieusement les salles pour assurer les cours, pour le versement d'une subvention (250 €) en début d'année, pour les liens constants sur les demandes réciproques d'adaptation de planning ou de changement de salle, sur la communication ou pour l'entretien des locaux...
- le CODEP auquel notre association est affiliée (qui n'est pas représenté ce soir), qui nous aide dans nos démarches administratives et sociales.
- les animateurs Sophie, Nadège, Muriel, Fabien et Pierrette (bénévole), pour leur engagement et les efforts qu'ils fournissent afin de varier leurs cours et proposer des séances dynamiques. Elle profite de l'occasion pour souhaiter une bonne continuation à Fabien, qui ne renouvellera pas son activité de marche nordique à la rentrée.
- les adhérents qui donnent vie à l'association par leur présence, leur bonne humeur et leur dynamisme.

La vice-présidente annonce que suite aux questionnaires reçus, des cours de STEP seront proposés dès la rentrée. Une nouvelle animatrice Ophélie (qui ne peut malheureusement pas être présente ce soir) viendra proposer cette activité. Une séance d'essai est proposée le mardi 27 juin.

Pour finir ce rapport moral, elle remercie Fabienne et Marie Christine pour leur implication dans la GV depuis de nombreuses années. Elles ont toutes les deux décidé de quitter le bureau directeur.

4 - Rapport d'activité de la secrétaire

La saison 2022-2023 se termine sur des résultats très satisfaisants,

Les effectifs :

La GV de BARBY compte cette année 236 adhérents dont 208 femmes soit 88% et 28 hommes soit 12%.

Pas d'adhésion de jeunes de moins de 18 ans, 2 adhésions jeunes 18/25 ans et 6 adhésions couple.

35 % des adhérents habitent BARBY, 17 % ST ALBAN-LEYSSE, 14 % LA RAVOIRE, 11% CHALLES LES EAUX, 4 % BASSENS, 3% CURIENNE, 2.5% CHAMBERY, 1.3% SAINT-JEAN D'ARVEY et 12.3% restants viennent d'autres communes.

Fréquence des inscriptions :

- 1 cours : 29 personnes pour le pilates, 4 personnes pour la marche nordique
- 2 ou 3 cours / semaine : 195 personnes
- 4 cours / semaine : 29 personnes
- 5 cours / semaine : 9 personnes
- 6 cours / semaine : 4 personnes
- 7 cours/ semaine : 3 personnes

Il est à noter que les 3 cours de pilates très demandés en septembre, ont été rapidement moins fréquentés à partir du mois de janvier avec une dizaine de personnes aux trois cours.

Les cours et les animatrices :

Remerciements aux animatrices et à l'animateur qui quitte la GV de Barby en juin.

Les formations réalisées par les animatrices :

Les animatrices ont participé à plusieurs formations, financées par la GV de BARBY et les autres GV dont font partie les animatrices concernées : Muriel a fait une formation Yoga et sophrologie (ancrages et relaxation) au mois de novembre, Nadège a fait une formation de pilates débutants en février, Sophie a suivi en juin une formation sur la méthode FELDENKRAIS et du stretching tridimensionnel.

L'activité du bureau

Le bureau s'est réuni au complet (gestion administrative et discussion des projets) et plus souvent en comités restreints (comptabilité, enregistrement des bulletins d'adhésion en début de saison, saisie des licences, adresses mails et site, ou points particuliers). Présence d'un membre du bureau lors des réunions extérieures (CODEP, Mairie ou autres). Participation au forum des associations le 1^{er} premier dimanche de septembre 2022 au cours duquel nous avons donné de nombreuses infos et pris des inscriptions.

Remerciements à Marie-Christine et Michèle qui ont beaucoup aidé dans la prise de fonction de la secrétaire et les autres membres du bureau qui ont toujours pris le temps de répondre à toutes ses questions !!

L'association a besoin de bénévoles pour fonctionner et continuer à être dynamique. Alors elle en appelle à l'envie de s'investir dans l'association quel que soit le temps dont les adhérents disposent. Ils peuvent s'investir dans le bureau ou juste apporter un peu d'aide, dans tous les cas ça sera avec plaisir. Appel à candidature lancé pour les remplacer et compléter notre équipe.

5 .COMPTE DE RESULTAT PROVISoire de l'ANNEE 2022/2023 (comptes arrêtés au 22/06/2023

Budget prévisionnel 2023/2024 (annexe 2 jointe au PV)

Ce compte prend en compte toutes les dépenses et recettes au 22 juin 2023 date de l'AG, sous réserve d'ajout de factures et recettes qui seront comptabilisées jusqu'au 31 Août 2023

Ce compte de résultat comprend :

Dans les dépenses : les salaires des animatrices et charges sociales jusqu'au mois de juin , le prix des formations des animatrices sur l'ensemble de l'exercice comprenant aussi la dernière formation de Sophie de juin, l'achat de matériel dont une partie a été revendue sur l'année écoulée , les frais administratifs (fournitures bureau)

les frais de déplacements kilométriques de Pierrette de l'année , les frais de réceptions (dont le barbecue du mois de juin).

En recettes :

Les adhésions, subvention de la MAIRIE de BARBY, la revente du matériel la prise en charge de l'AFDAS etc

6 - BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024 : (Annexe 3 jointe au PV)

Le budget prévisionnel tient compte de l'augmentation de la masse salariale (départ Fabien mais embauche animatrice STEP sur l'année complète)

La base de calcul s'appuie sur une prévision d'inscription à 210 adhésions avec la nouvelle base tarifaire de 130 € pour 3 cours et 15 adhérents pour une inscription à 4 cours à la semaine.

Concernant le budget prévisionnel, il est rappelé que le bilan des dépenses et des recettes doit être équilibré. Le delta de recette de 60 € sera basculé en imprévu.

7 - REGLEMENT INTERIEUR , CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCES

- le règlement intérieur reste inchangé. Dans ce règlement il est notamment indiqué qu'aucun remboursement de cotisation ne sera effectué en cas d'arrêt en cours d'année.
- Le questionnaire de santé reste le document de base. Le certificat médical ne sera demandé que dans le cas d'une réponse affirmative au questionnaire de santé.
- Pas d'augmentation de la licence CODEP

8 – SUITE A DEMISSION DE PLUSIEURS MEMBRES DU BUREAU DIRECTEUR, APPEL A CANDIDATURES 6 ELECTION DU BUREAU AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR

2 membres du bureau ont donné leurs démissions.

Aucune personne ne s'est présentée.

Voici la nouvelle composition du bureau :

Présidente : Mme Alexandra VALETON Vice-présidente : Mme Sylvie DAGAND

Trésorière : Mme Mathilde RABIOT Vice-trésorière : Mme Cathy CANNESSON

Secrétaire : Mme Pascale DOUSSOT

Membres actifs : Mme Michèle ROUX, Mme Evelyne GEORGET

Questions diverses et remarques :

Plusieurs personnes demandent le maintien du cours de pilates du mardi au même horaire (il n'avait pas été envisagé de changer l'horaire) et au même contenu (le contenu de la séance sera revu avec Sophie l'animatrice)

Concernant la marche nordique avec bâtons, Fabien BICHET ne renouvellera pas son contrat l'année prochaine. Un doodle a été envoyé aux adhérents pour savoir si une séance le mercredi matin avec une nouvelle animatrice intéresserait. Il n'y a que peu de réponses pour le moment. Un mail de relance sera fait.

Intervention des personnalités présentes à l'assemblée générale

Aucune intervention

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par la Présidente à 20 h 40 avec une démonstration country.
Barby, le 22 juin 2023

La secrétaire
Pascale DOUSSOT



La Présidente
A. VALETON



Pièces jointes : 3 Annexes énoncées ci-dessus

Code	Description	Montant
1000	Produit divers	282,49
1001	Produit divers	26 014,39 €
1002	Produit divers	25 322,67 €
1003	Produit divers	974,21
1004	Produit divers	982,84
1005	Produit divers	- 8,63

Produit divers correspond à écart de trésorerie

282,49	1092021
26 014,39 €	
25 322,67 €	
974,21	
982,84	
- 8,63	

(Fond réserve 31/08/22 = Fond de réserve 31/08/21 + résultat 31/08/21)

COMPTE DE RESULTAT PROVISoire - EXERCICE 2022/2023			
DATE PREVISIONNELLE ANTICIPEE AU 22 JUIN 2023			
exercice se déroulant du 01/09/2022 AU 31/08/23			
DEPENSES		PRODUITS	
CHARGES DU PERSONNEL			
Animatrices Salariées	13 679,09 €	Adhésions Club	30 364,00 €
Cotisations Sociales	4 923,64 €	Subvention :	
Prêt a la source	267,00 €	Mairie	250,00 €
AFDAS Cotisation	236,83 €		
Formation Animatrices	720,00 €		
<u>Sous-traitance animatrices</u>	- €	Revente Matériel	596,00 €
		AFDAS	700,00 €
		Interets Bancaires	498,92 €
		Remb frais formation animatrice	23,48 €
Charges F F E P G V			
Affiliation FFEPGV 2021/2022	70,00 €		
Part CODEP	1 150,00 €		
Licences FFEPGV	5 310,70 €		
Frais Administratifs			
Frais COVID	- €		
Frais Postaux	16,68 €		
Location matériel	- €		
Achat de matériel	569,80 €		
Fournitures Bureaux/informatique	182,53 €		
frais Kms	1 234,80 €		
Frais de réception	946,59 €		
Frais Banque + gestion ANCV	91,18 €		
Charges exceptionnelles			
Rembt cotisations adhérent	- €		
imprévus	100,00 €		
	- €		
TOTAL DEPENSES	29 498,84 €	TOTAL RECETTES	32 432,40 €
		RESULTAT PROVISoire	2 933,56 €

BUDGET PREVISIONNEL 2023/ 2024			
DEPENSES		PRODUITS	
<u>CHARGES DU PERSONNEL</u>			
SALAIRES	16 000,00 €	Adhésions Club	29 625,00 €
Cotisations sociales	5 000,00 €	210 adhérentsX130€	27 300,00 €
Prêt à la source	300,00 €	15 adhérentsX155€	2 325,00 €
AFDAS Cotisation	240,00 €		
Formation animatrices	400,00 €	Subvention mairie	250,00 €
Sous-traitance animatrices	- €	Revente Matériel	150,00 €
		AFDAS	400,00 €
<u>Charges F F E P G V</u>			
Affiliation FFEPGV 2021/2022	70,00 €	Intérêts bancaires	500,00 €
Licences FFEPGV	5 405,00 €		
Part CODEP	1 175,00 €		
<u>Frais Administratifs</u>			
Frais Postaux	25,00 €		
location matériel	- €		
Achat de matériel	- €		
ournitures Bureaux/informatique	150,00 €		
frais Kms	1 150,00 €		
Frais de réception	750,00 €		
Frais banque +gestion ANCV	100,00 €		
<u>Charges exceptionnelles</u>			
Imprévus	100,00 €		
TOTAL DEPENSES	30 865,00 €	TOTAL RECETTES	30 925,00 €
		Résultat Provisoire	60,00 €